

# REGLEMENT DU JEU-CONCOURS et JEU-SURPRISE de la 150ème lettre « Acteurs de l'emploi »

## Article 1 : Organisateur et durée

L'association La Fabrique Emploi et Territoires organise un jeu-concours et un jeu-surprise du 6 octobre 2021 au 16 octobre 2021.  
Coordonnées de l'association : La Boussole, 5 Allée de la Louée BP 80414 58004 Nevers Cedex – 07.44.60.42.44  
contact@lafabriqueemploi.fr - www.lafabriqueemploi.fr

## Article 2 : Condition de participation

Ce jeu est gratuit et ouvert à tous les abonnés à la lettre mensuelle Acteurs de l'emploi. Ce jeu est limité à une seule participation par personne.

## Article 3 : Modalités de participation

Le jeu-concours consiste à inviter 5 personnes (collègues ou partenaires) à s'abonner à la lettre « Acteurs de l'emploi » :

- Envoyer le lien d'abonnement à 5 personnes minimum : <http://www.lafabriqueemploi.fr/newsletter/>
- Envoyer la liste des personnes invitées à [contact@lafabriqueemploi.fr](mailto:contact@lafabriqueemploi.fr)

Le jeu-surprise consiste à retrouver dans notre site <http://www.lafabriqueemploi.fr> l'interview d'un invité mystère et de trouver l'identité de cet invité :

- Envoyer le lien de l'article et le nom de cet invité mystère à [contact@lafabriqueemploi.fr](mailto:contact@lafabriqueemploi.fr)

## Article 4 : Désignation des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort au plus tard le 20 octobre. Trois gagnants par jeu pourront être tirés au sort. Ils seront informés par mail et contactés par la Fabrique Emploi et Territoires. Le nom des gagnants sera communiqué dans la lettre « Acteurs de l'emploi » de novembre 2021.

## Article 5 : Les récompenses

Le jeu-concours récompensera les gagnants par la parution de leur portrait dans la lettre mensuelle « Acteurs de l'emploi ».

Le jeu-surprise récompensera les gagnants par leur participation à un comité de rédaction de la lettre mensuelle « Acteurs de l'emploi ».